

Monsieur le Directeur Académique,

Compte-tenu de l'évolution de la situation, des déclarations du Premier Ministre et de Jean-Michel Blanquer, nous demandons qu'une communication soit faite dans les écoles dans les plus brefs délais.

Il est temps de mettre en œuvre le principe de confiance face aux équipes. Une communication dans le sens de la prudence avec une consigne de rester chez soi nous semble indispensable. Les personnels ne doivent se rendre dans leurs établissements que si cela est strictement indispensable.

Ci-dessous copier/coller de la FAQ (valant circulaire) :

En conséquence, l'ensemble des personnels des écoles et établissements scolaires ne sont pas tenus de rejoindre systématiquement à partir de lundi 16 mars leur lieu de travail :

- les équipes de direction et les personnels indispensables pour assurer la mise en place de la continuité administrative et pédagogique, le lien avec les familles et les élèves, l'accueil des enfants des personnels de santé sans solution alternative de garde, ainsi que les personnels en charge de la salubrité et de la sécurité des établissements doivent être physiquement présents.

- Les autres personnels doivent être invités à privilégier le télétravail.

- En tout état de cause, les personnels fragiles au regard de l'épidémie (liste disponible sur le site du gouvernement) doivent être invités à rester à leur domicile et donc à télé-travailler, dans la mesure du possible.

Merci de votre réactivité.

Cordialement,

Elise Brouard, Mathilde Marnière et Adrien Sauvage
Co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 27